

République Française
Département Pas-de-Calais
Commune de Commune Febvin Palfart

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/02/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	11

L'an 2022, le 25 Février à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune Febvin Palfart s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur EVRARD Jean-Luc, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/02/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/03/2022.

Vote	
A la majorité	
Pour : 2	Contre : 9
Abstention : 3	

Présents : M. EVRARD Jean-Luc, Maire, M. NAYET Michaël, M. BOUTILLIER Bernard, M. BULOT Francis, M. LOISON Régis, M. LEMOINE Jean-Marc, M. NAYET Gaël, Mme MOREL DELPHINE, Mme BOURGEOIS AURORE, M. LAVALLEE CHRISTOPHE, M. NAYET JULIEN

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint Omer
Le : 28/02/2022

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FAUQUEMBERGUE Vincent à M. NAYET Gaël, Mme POIRAUDEAU EVE à M. EVRARD Jean-Luc, M. CROHEM HERVE à M. NAYET JULIEN

Et
Publication ou notification du :
01/03/2022

A été nommé secrétaire : M. LAVALLEE CHRISTOPHE

08_2022 – Avis d'Enquête Publique éoliennes - NOUVERGIES LINGHEM

Suite à l'enquête publique qui a lieu du 14 février 2022 au 18 mars 2022, le conseil est invité à donner son avis avant le 1er avril 2022 sur la demande de la Société NOUVERGIES PARC EOLIEN DE LINGHEM 2 dont le siège social se situe 1-5, Rue Jean Monnet 94130 NOGENT-SUR-MARNE pour exploiter le parc éolien de la Lys situé sur la commune de LINGHEM. Ce projet comprend 4 aérogénérateurs de 149.5M de hauteur, de 3.05MW et de 1 poste de livraison.

Après débat,

Le Conseil, à la Majorité, le Conseil est contre ce projet

2 Voix pour

9 Contre

3 Abstention

En mairie, le 25/02/2022

Le Maire
Jean-Luc EVRARD